

[Le protocole de sécurité](#)



Durée de la formation : 1 jour.

Type de formation : Perfectionnement

Référence : APSE01

Description de la formation

Objectif :

Informer les chargeurs et les transporteurs des nouvelles obligations réglementaires et les préparer à élaborer leurs propres protocoles

Programme :

Présentation du texte de l'arrêté du 26 avril 1996.

Ses corrélats dans le Code du Travail.

Une approche croisée avec la loi Sécurité & modernisation du 01-02-1995.

Le champ d'application de cet arrêté.

Du texte à sa mise en oeuvre concrète (au travers de cas concrets).

Responsabilités et sanctions légales.

Validation :

Attestation de formation.

Pré-requis :

Aucun